

TIPI Titres Payables par Internet

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures dès janvier 2013

Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures par carte bancaire quand vous le souhaitez de façon sécurisée (service disponible 7j/7 et 24h/24).

Le mode d'emploi est simple

- ✓ Vous vous munissez de votre « Avis de Sommes à Payer » (facture Ecole de musique, redevances SPANC...). Tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.
- ✓ Vous vous rendez sur le site internet de la commune, www.cccq.tv, sur l'une des pages de votre choix :
 - Sur la page d'accueil

- Sur les pages Sports et Cultures/Ecole de musique et Environnement/Le SPANC

NOUVEAU :

**Dès le 1er janvier 2013,
vous pouvez payer votre facture par CB sur
le site suivant :**

NOUVEAU : vous utilisez un service public municipal (Accueil de Loisirs, Portage de repas à domicile, Location d'un appartement,...), dès le 1er janvier 2013, vous pourrez payer votre facture par CB directement sur le site du ministère du budget :



Cliquez sur le logo.



- ✓ Vous saisissez les renseignements demandés.
- ✓ Vous vérifiez et validez les informations affichées à l'écran.
- ✓ Vous êtes orientés vers la page de paiement sécurisé pour saisir les coordonnées de votre carte bancaire.
- ✓ Vous validez.
- ✓ Vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement
Votre facture est réglée.